



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**

CHAMBRE D'AGRICULTURE  
MEUSE

# **PROJET STRATÉGIQUE de la Chambre d'agriculture de la Meuse 2019-2025**

**# UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT POUR PLUS DE VIE  
DANS LES TERRITOIRES**

## Le mot du Président

Jean-Luc PELLETIER



Dans un contexte incertain et surtout en pleine mutation, il est de notre devoir de prendre à bras le corps des dossiers importants. Je citerai sans ordre de priorité : la PAC, la révolution numérique, la participation de l'agriculture au bouquet énergétique de demain, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, les questions de l'utilisation de l'eau, de qualité de l'air, de protection sanitaire, le développement

Nous avons aujourd'hui une équipe d'élus renouvelée et motivée, tant en département qu'en région, avec un projet de mandature tourné vers l'action de terrain et axé sur le service rendu.

Il nous appartient maintenant, au sein de notre organisme consulaire, de répondre aux enjeux qui en découlent :

- accompagner les projets de l'agriculture, de la forêt et des territoires,
- proposer aux agriculteurs, forestiers et collectivités, une offre de service répondant à leurs besoins, tenant compte de la nécessité de s'adapter aux mutations profondes de ces secteurs et permettant un véritable accompagnement stratégique,
- réaffirmer notre mission consulaire,
- agir pour une communication positive et un dialogue constructif avec la société sur l'agriculture et ses évolutions,
- adapter notre Chambre d'agriculture pour accompagner ces mutations, en tenant compte de l'organisation du réseau des Chambres d'agriculture du Grand Est.

Tous ces enjeux doivent être pris en compte dans la perspective d'améliorer le modèle économique de nos exploitations. Notre mobilisation doit être à la hauteur de ces enjeux pour ces six prochaines années. C'est cette volonté forte qui anime la nouvelle équipe élue en février dernier : des femmes et des hommes, connectés au terrain, à l'écoute de tous les agriculteurs, conscients de leurs responsabilités.

### NOS OBJECTIFS

- **Faire face à la complexité qui nous entoure**
- **Proposer des perspectives aux agriculteurs**
- **Rendre le meilleur service sur le territoire**

des techniques alternatives, l'image de notre agriculture et les exigences de la société, notre capacité à vivre ensemble dans nos territoires et dans ce contexte l'avenir de nos systèmes de production de nos zones intermédiaires.

J'ajouterai à ces accélérations multiples : l'évolution de notre structure Chambre d'agriculture pour laquelle nous aurons sans aucun doute à gérer de nouvelles étapes au cours de ce mandat avec des exigences de l'Etat vis-à-vis de notre réseau, la baisse des financements publics, des marchés nationaux à reconquérir, une loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (Egalim).

### NOS CERTITUDES

- **La Chambre d'agriculture a un rôle essentiel dans l'animation du territoire.**
- **La Chambre d'agriculture dispose des compétences et des expertises pour répondre aux besoins des agriculteurs et des collectivités.**
- **La Chambre d'agriculture doit accompagner la création de valeur dans les territoires.**

## Nouvelle gouvernance et nouvelle organisation pour votre Chambre d'agriculture

Dans l'objectif de s'adapter aux attentes évolutives des clients et de générer de la transversalité au bénéfice du service client, une nouvelle gouvernance a été actée par les membres élus, avec une organisation idoine.

### Instances de décision

#### SESSION VOTE

- rassemble tous les membres élus + invités ponctuels
- trois sessions officielles + 1 à 3 réunions de travail intermédiaires selon besoins.

#### BUREAU DÉCIDE

- des dossiers à engager, prend les orientations nécessaires au pilotage de la Chambre d'agriculture, traite des sujets d'actualité et sujets prospectifs.
- 1 fois/mois.

Bureau élargi : 1 fois/trimestre, le bureau est élargi aux membres en charge de dossiers, aux représentants salariés, aux membres du CODIR.

### Instances de travail

#### COPIL ANALYSE-PROPOSE

- groupe de 2 ou 3 élus + chef de service + collaborateur
- traite des dossiers en réactivité
- alimente le bureau et les commissions
- périodicité variable et adaptée au besoin

#### COMMISSION RÉFLECHIT-PROPOSE

- 2 à 3 fois/an, les membres élus proposent des thématiques et sujets à travailler en COPIL et à soumettre au BUREAU

# Votre Chambre d'agriculture

## Ses missions

Administrée par une assemblée de 34 personnes élues pour six ans par les acteurs de la profession agricole, la Chambre d'agriculture de la Meuse est un établissement public au service des agriculteurs et de l'agriculture départementale. Elle agit au travers de missions déléguées par l'Etat, de programmes d'intérêt général, d'informations, d'expertises, et de conseils collectifs et individuels.

## Missions de service public :

- Gestion de l'identification animale et de la certification des filiations bovines, dans le cadre de l'Etablissement départemental de l'élevage (EDE)
- Gestion du Centre de Formalités des Entreprises (CFE)
- Gestion de l'observatoire de l'installation, de la transmission et l'ensemble des actions liées à l'installation

## Conseils, expertises auprès des agriculteurs et des collectivités.

La Chambre d'agriculture de la Meuse dispose de spécialistes en agritourisme, agronomie,

aménagement, diversification, économie, élevage, énergies nouvelles et environnement. Ceux-ci accompagnent les agriculteurs et les collectivités dans leurs projets de développement ; ils s'appuient sur le réseau des Chambres d'agriculture tant au niveau régional que national, favorisant l'innovation et l'échange de pratiques.

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, la Chambre d'agriculture de la Meuse représente auprès d'eux les intérêts agricoles de son territoire et répond aux avis qui lui sont demandés.

## Ses valeurs

- **La Proximité** : Des élus au cœur du territoire et impliqués. Des collaborateurs compétents, neutres et indépendants dans leur conseil, proches du terrain.
- **Le réseau** : Un réseau régional et national, centre de ressources pour un conseil terrain optimisé.
- **L'innovation** : Des services et des méthodes innovants. Une vision prospective pour anticiper les évolutions.
- **L'efficacité** : Une chambre d'agriculture organisée pour valoriser la transversalité des compétences, réactive, favorisant l'approche collective et une offre de service adaptée.
- **Un code d'éthique** : fondé sur ces valeurs, destiné à protéger les intérêts de nos clients et à les satisfaire.

## SIX COPILS avec des élus référents

**Elevage-Energie** : Nicolas PEROTIN

**Entreprise-Installation** : Hubert BASSE

**Agronomie-Environnement** :  
Xavier ARNOULD-Daniel DELLENBACH

**Territoires** : Christian WEISS

**Communication** : Thomas PERIN

**Finances** : Jean-Luc PELLETIER

## Les Chambres d'agricultures dans le code rural

(Extrait de l'article L510-1 (modifié par la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 – art.3)

Le réseau des Chambres d'agriculture, et, en son sein, chaque établissement, contribuent à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières et accompagnent, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi.

Les établissements qui composent le réseau des Chambres d'agriculture ont, dans le respect de leurs compétences respectives, une fonction de représentation des intérêts de l'agriculture auprès des Pouvoirs publics et des collectivités territoriales. Ils contribuent, par les services qu'ils mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique.

Ces établissements sont des établissements publics placés sous la tutelle de l'Etat et administrés par des élus représentant l'activité agricole, le groupement professionnels agricoles et les propriétaires forestiers.



# DAS 1 : Territoires

## NOTRE AMBITION

- **Développer la proximité** pour accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets pour une ruralité créatrice de valeurs.
- **Affirmer notre expertise**, amener l'agriculture et les agriculteurs à être acteurs reconnus du territoire auprès des collectivités.



## NOS ENJEUX

La Chambre d'agriculture est un interlocuteur reconnu pour son accompagnement dans l'émergence de projets de diversification, d'agritourisme, de développement des circuits-courts ou de mise en place de micro-filières.

A ce titre, elle se doit de répondre à l'ensemble des demandes pour accompagner la professionnalisation des producteurs et des collectivités dans leurs démarches de création de valeur.

La Chambre d'agriculture doit organiser sa présence auprès des collectivités, afin d'être à l'écoute de leurs besoins et d'être identifiée comme facilitatrice des relations entre agriculture et société.

A ce titre les questions liées à la qualité de l'eau, à l'érosion des sols et leurs conséquences, à l'utilisation des surfaces dans le cadre de l'urbanisation ou du développement d'activités nouvelles telles que les énergies renouvelables, doivent être prises en compte et accompagnées.

## ACTIONS PHARES DE LA MANDATURE

- Rencontrer l'ensemble des intercommunalités et leur proposer notre offre de service *Terralto* avec un suivi client.
- Mettre en place une convention cadre sur tous les thèmes pouvant être traités avec la collectivité et développer des conventions spécifiques ou prestations de services en fonction des besoins identifiés.
- Accompagner l'émergence de nouveaux projets de diversification.
- Accompagner la professionnalisation des agriculteurs dans le développement des circuits courts.
- Développer la marque *BIENVENUE A LA FERME*, gage d'authenticité et garantissant la traçabilité et le caractère fermier des produits.
- Assurer notre mission consulaire et communiquer sur nos avis et positions publiques.



## Nos domaines stratégiques :

Forts des valeurs de la Chambre d'agriculture et de leurs ambitions sur **un nouveau développement pour plus de vie dans les territoires**, les élus ont défini quatre domaines d'actions stratégiques . Ces Domaines d'Actions Stratégiques sont en lien avec les orientations fixées par le réseau des Chambres d'agriculture, régional et national et adapté à notre contexte local.

# DAS 2 : Productions

## NOTRE AMBITION

- **Proposer** une offre de services adaptée aux besoins des agriculteurs afin de développer la compétitivité des systèmes d'exploitation, en particulier polyculture – élevage.
- **Accompagner** les agriculteurs dans l'évolution des modes de production en réponse au changement climatique et à la transition écologique.
- **Accompagner** le développement forestier.



## NOS ENJEUX

Les questions d'adaptation au changement climatique, de transition écologique et économiques impactent de façon très forte les systèmes de polyculture-élevage de notre département. La Chambre d'agriculture se doit d'accompagner tous les types d'agriculture et tous les agriculteurs dans ces transitions, afin de renforcer la compétitivité et la résilience des exploitations.

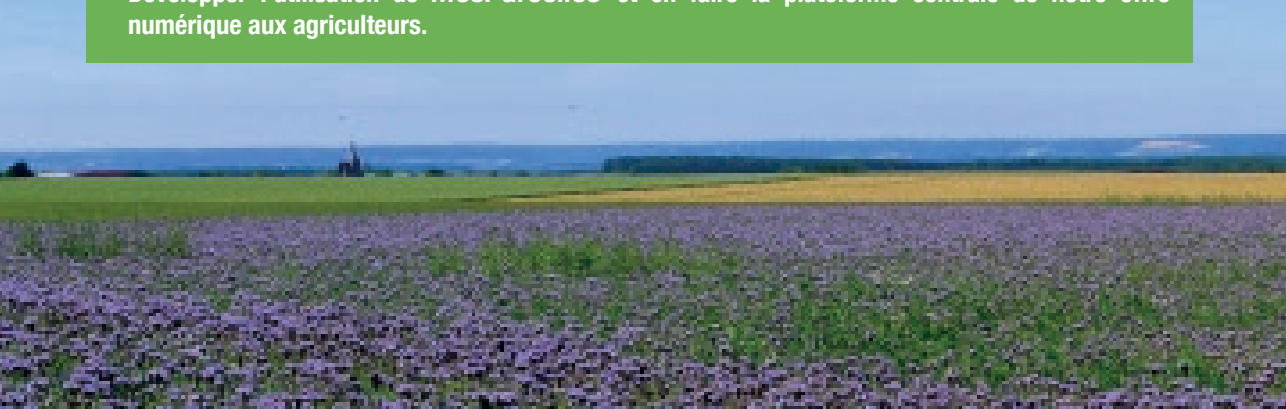
A ce titre, les actions d'accompagnement individuelles et collectives doivent être développées dans les domaines de la sécurisation réglementaire, la mise à disposition d'outils performants, qu'ils soient de diagnostics, de conseils, de formation ou d'outils informatiques, ainsi que dans l'innovation.

Dans l'accompagnement proposé, développer une approche stratégique et transversale, ainsi qu'un suivi régulier des exploitations.

Renforcer nos partenariats locaux.

## ACTIONS PHARES DE LA MANDATURE

- Poursuivre la mise en place de groupes d'agriculteurs sur des thématiques innovantes.
- Accompagner les agriculteurs par la formation et l'appui individuel dans l'adaptation au changement climatique.
- Accompagner les agriculteurs dans la sécurisation réglementaire par l'information et l'appui individuel ou collectif.
- Proposer une offre de services alliant conseil global et conseil expert, régulièrement renouvelée pour s'adapter à l'évolution des besoins des agriculteurs.
- Développer l'utilisation de *MesParcelles* et en faire la plateforme centrale de notre offre numérique aux agriculteurs.



Ils devront répondre aux enjeux que sont l'accompagnement de l'agriculture dans ses transitions écologiques, sociétales et climatiques, la création de valeur dans les territoires, le dialogue entre agriculture et société.



## DAS 3 : Stratégie d'entreprise

### NOTRE AMBITION

- **Proposer et développer** l'approche stratégique d'entreprise en repositionnant l'Homme au cœur de son projet d'entreprise.
- **Accompagner** l'installation et la transmission des exploitations.
- **Développer** la formation continue des exploitants par une offre adaptée aux besoins.

### NOS ENJEUX

Les évolutions demandées aux agriculteurs nécessitent souvent une réflexion de fond sur le choix d'orientation des productions, sur les modalités de production et sur le positionnement des chefs d'entreprises eux-mêmes dans ces changements majeurs.

La Chambre d'agriculture, se doit d'accompagner ces mutations par une approche stratégique d'entreprise renouvelée, afin de permettre à chacun de mener sa propre réflexion, de maintenir les actifs agricoles, de sécuriser le revenu des chefs entreprises et de maintenir la dynamique des territoires.



### ACTIONS PHARES DE LA MANDATURE

- Repérer, sensibiliser et accompagner les agriculteurs susceptibles de transmettre leur exploitation (mise en place du PIT et mobilisation des moyens d'audit ouvert par l'Etat et la Région).
- Développer le conseil stratégique en lien avec le projet d'entreprise des agriculteurs.
- Optimiser les dispositifs d'accompagnement des agriculteurs en situation fragile.
- Proposer une offre de service spécifique «Jeunes Agriculteurs».
- Renforcer les partenariats locaux.





## DAS 4 : Promotion et influence

### NOTRE AMBITION

- **Développer une image positive** de la Chambre d'agriculture pour qu'elle devienne l'acteur de proximité principale auprès des agriculteurs et le référent agricole des collectivités,
- Avec les OPA et les agriculteurs, agir pour **une communication positive** et un dialogue constructif avec la société sur l'évolution de l'agriculture.

### NOS ENJEUX

La Chambre d'agriculture de la Meuse est l'échelon de proximité d'un réseau national, régional et départemental, dont les compétences doivent être reconnues et valorisées.

L'agriculture est attaquée sur beaucoup d'aspects (budget de la PAC, environnement, conflits de voisinage, bien être animal, ...) et malgré un réel capital sympathie envers les agriculteurs, les liens avec la société doivent être renoués.



### ACTIONS PHARES DE LA MANDATURE

- Mettre en place annuellement une journée de communication sur les compétences de la Chambre d'Agriculture.
- Créer une newsletter à destination des agriculteurs pour faire connaître les actions de la Chambre d'agriculture.
- Faire que les élus et collaborateurs soient de véritables ambassadeurs de la Chambre d'Agriculture.
- Mettre en place des actions de communication permettant de retisser les liens entre agriculture et société.



## Vos élus à la Chambre d'agriculture

### • Collège des chefs d'exploitation

ARNOULD Xavier	MAULAN
BARDOT Thierry	BEHONNE
BASSE Hubert	FRESNES EN WOEVRE
BAUDIN Aline	NEUVILLY EN ARGONNE
BONTANT Christelle	ABAINVILLE
BOULANGER Emilie	GENICOURT SUR MEUSE
DELLENBACH Daniel	LONGEVILLE EN BARROIS
DUPUIS Frédéric	LUZY ST MARTIN
GROOT KOERKAMP Simon	MARRE
GUICHARD Marie Claude	POUILLY SUR MEUSE
GUILLAUME Xavier	JAMETZ
MAGINOT Céline	LISLE EN BARROIS
PAGES Mathieu	COMBRES SS LES COTES
PELLETIER Jean Luc	BRILLON EN BARROIS
PEROTIN Nicolas	CHARNY SUR MEUSE
PICARD Marc	HAUDAINVILLE
THOMAS Philippe	GINCREY
VIGNON Julien	DUGNY SUR MEUSE

### • Collège des propriétaires et usagers

WEISS Christian	LAVOYE
-----------------	--------

### • Collège des salariés de la production agricole

BARON Eric	RIBEAUCOURT
FAVIER Sabine	BELLERAY
GODARD Michaël	AULNOIS EN PERTHOIS

### • Collège des salariés des groupements professionnels agricoles

ADNET Christophe	FEY
POLINSKY Christelle	HANNONVILLE SS LES COTES
VALLE Alain	VERDUN

### • Collège des anciens exploitants

JACQUEMET Noëlle	LEVONCOURT
------------------	------------

### • Collège des coopératives agricoles de production agricole

LESONGEUR Claude	RIAVILLE
------------------	----------

### • Collège des autres coopératives

BLANDIN Nathalie	BELLERAY
JACQUOT Rodrigue	DUGNY SUR MEUSE

## Membres du Bureau

PRÉSIDENT Jean-Luc PELLETIER

1<sup>er</sup> Vice Président Nicolas PEROTIN  
 2<sup>ème</sup> Vice Président Hubert BASSE  
 3<sup>ème</sup> Vice Président Céline MAGINOT  
 4<sup>ème</sup> Vice Président Daniel DELLENBACH

Secrétaire Xavier ARNOULD

1<sup>er</sup> secrétaire adjoint Christelle BONTANT  
 2<sup>ème</sup> secrétaire adjoint Simon GROOT KOERKAMP  
 3<sup>ème</sup> secrétaire adjoint Thomas PERIN  
 4<sup>ème</sup> secrétaire adjoint Rodrigue JACQUOT  
 5<sup>ème</sup> secrétaire adjoint Emilie BOULANGER  
 6<sup>ème</sup> secrétaire adjoint Christian WEISS

### • Collège des caisses de crédit agricole

PERIN Thomas MOUILLY

### • Collège des caisses d'assurances mutuelles agricoles et caisses de MSA

PALIN Valérie BRABANT LE ROI

### • Collège des organisations syndicales à vocation générale d'exploitants

FRANCOIS Yohan THIERVILLE SUR MEUSE

### • Collège des propriétaires forestiers (CRPF)

GODINOT François BAR LE DUC

### • Membres associés (élus en session le 5 mars 2019)

CLANCHE Gabriel	VERY (Chasse)
DENIS Benoit	MOIREY (Tourisme)
DRUART Claude	MAUVAGES (Association de consommateurs - Familles rurales)
LECERF Fabrice	BONZEE (Association environnementale - CPIE)
LEROUX Gérald	SAULX EN BARROIS (Risques)
MESOT Régis	SAINT MIHIEL (Elus locaux)
PIERSON William	APREMONT LA FORET (Point Accueil Installation)

0488 photo : Chambre d'Agriculture France - Chambre d'Agriculture Meuse - Janvier 2020



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
MEUSE

**Siège à Bar le Duc**  
Les Roises  
Savonnières devant Bar  
CS 10229  
55005 BAR LE DUC Cedex

**Antenne à Bras sur Meuse**  
Maison de l'agriculture  
La Warpillière  
ZA du Wameau de Belleville  
55100 BRAS SUR MEUSE

Tél : 03 29 83 30 30  
Fax : 03 29 76 29 29  
accueil@meuse.chambagri.fr

**Horaires d'ouverture**  
Lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Retrouvez nous sur Facebook

[www.meuse.chambre-agriculture.fr](http://www.meuse.chambre-agriculture.fr)